

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Gabon : le FMI approuve un décaissement de 74 milliards de francs

POUR le Fonds, l'application de politiques macroéconomiques prudentes du gouvernement dans le cadre du Plan de relance économique (PRE) a contribué au redressement économique du Gabon.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LE Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé, le 16 décembre 2019, les quatrième et cinquième revues du programme économique du Gabon, qui est appuyé par un accord élargi au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEDC). L'achèvement de ces revues a ouvert la voie au décaissement immédiat d'un montant équivalent à 123,5 millions de dollars, soit 74 milliards de francs. Ce qui porte à 518,5 millions de dollars (311 milliards de francs), le total des décaissements effectués, jusqu'ici, au titre de l'accord. Pour le Fonds, l'application de politiques macroéconomiques

prudentes a contribué au redressement économique du Gabon.

Lors de l'achèvement des 4e et 5e revues, le Conseil d'administration a également approuvé la demande des autorités sollicitant une dérogation pour non-observation de critères de réalisation relatifs à des créances du secteur bancaire et de la banque centrale sur l'administration centrale. Mais aussi pour la non-observation d'un critère de réalisation relatif aux arriérés de paiements extérieurs, ainsi que le rééchelonnement des décaissements dans le cadre du programme. Pour rappel, l'accord élargi triennal appuyé par le FMI en faveur du Gabon a été approuvé



Photo: Stephen Jaffe

Le Conseil d'administration du Fonds a salué les efforts du Gabon.

par le Conseil d'administration, le 19 juin 2017, pour un montant total équivalent à environ 642 millions de dollars à la date d'approbation, soit 215 % de la quote-part du Gabon.

Le programme de réformes économiques du gouvernement a pour objectif de rétablir la stabilité macroéconomique et de jeter les bases d'une croissance inclusive. Il vise égale-

ment à assurer la viabilité de la dette au niveau national, et à contribuer à la stabilité extérieure de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac).

Brèves

Par SCOM

Hôtellerie • LE groupe Onomo Hotels, qui compte une vingtaine d'hôtels en exploitation dans 11 pays africains, a acquis une participation majoritaire de 60,1 % dans le capital de Bon Hotels, une société hôtelière qui gère et exploite 37 hôtels sur le continent. Le montant de cette prise de participations n'a pas été dévoilé. Onomo Hotels, majoritairement détenu par Batipart Invest, une société fondée et détenue par la famille luxembourgeoise Ruggieri, a racheté en 2018 le groupe Hotel Development Morocco S.A, ce qui lui a permis d'exploiter six hôtels au Maroc.

Mines • **GHANA** Manganese Company a résilié son contrat de fourniture de services miniers avec African mining services, filiale de l'Australien Perenti. Le contrat portait sur la location d'équipements miniers à la mine de manganèse Nsuta. La résiliation fait suite à une suspension temporaire des services au début du mois. Perenti a indiqué qu'elle n'est pas due aux performances de sa filiale, mais au fait que le gouvernement ghanéen lui a ordonné de plafonner sa production à la mine.

" Les résultats obtenus par le Gabon ont été globalement satisfaisants "

À l'issue des débats au sein du conseil d'administration tenu le 16 décembre, le directeur général adjoint du FMI et président par intérim, Mitsuhiro Furusawa, a fait la déclaration dont voici la teneur in extenso.

MSM
Libreville/Gabon

Les résultats obtenus par le Gabon dans le cadre du programme appuyé par l'accord conclu avec le FMI au titre du Mécanisme élargi de crédit ont été globalement satisfaisants. L'amélioration des conditions macroéconomiques s'est poursuivie, avec une accélération moyenne de la croissance, une amélioration des positions budgétaire et extérieure et une réduction de la dette publique. Des réformes ambitieuses sont encore nécessaires pour susciter une croissance plus élevée, plus inclusive et plus résiliente. Il convient de continuer à accroître les re-

cettes intérieures et à maîtriser les dépenses non prioritaires, tout en protégeant l'investissement et en renforçant la protection sociale. Il est important aussi d'améliorer la gestion des finances publiques et l'efficacité de l'investissement public pour rehausser les perspectives de croissance. Une mise en œuvre soutenue des réformes structurelles est indispensable. Il est nécessaire de combler les déficits d'infrastructures, d'améliorer le capital humain, de développer l'intermédiation financière, d'apurer les arriérés intérieurs et de renforcer la gouvernance et le dispositif de lutte contre la corruption, afin d'améliorer le climat des affaires et de permettre une croissance plus forte



Photo: DR

Le directeur général adjoint du FMI, Mitsuhiro Furusawa.

et inclusive. Le programme du Gabon est appuyé par la mise en œuvre de mesures d'accompagnement et de réformes des institutions régionales de la Cemac dans les domaines de la

réglementation des changes, du cadre de la politique monétaire et de l'augmentation des avoirs extérieurs nets régionaux, qui sont indispensables à la réussite du programme. "